

## Extension du groupe scolaire de Saint Médard

### Notice de présentation

DGE : 26 03 10

Le projet global se positionne sur l'emplacement Sud donnant sur la rue des écoles et en extension au Nord sur la parcelle N°41. Cette parcelle est accessible par l'école actuelle en longeant la salle de restauration sur son pignon Est et également accessible par le « chemin des poiriers » débouchant plus loin à l'Est sur la rue des Ecoles.

Cet accès deviendra l'entrée principale. Un stationnement dédié (bien que mutualisé aux usages divers de la commune) est disponible entre une des entrées actuelles de l'école, rue des Ecoles, et le futur accès chemin des poiriers. Il sera possible de positionner des stationnements complémentaires sur ce chemin. Le chemin des poiriers doit permettre l'accès aux activités artisanales actuelles et à un futur lotissement.

**L'école actuelle** : est composée de 2 classes de maternelle, d'une classe mixte CP/CE1, d'une classe mixte CE1/CE2, d'une classe mixte CM1/CM2, d'un hall, d'un bureau de direction, d'une cuisine et d'une salle de restauration. Le bâtiment bibliothèque et association ne fait pas partie de l'étude. Il présente un caractère architectural certain et sa position frontale sur rue lui donne un caractère dominant. De ce fait, sur le plan urbain, il est tout à fait cohérent de positionner la véritable entrée courante du futur programme scolaire composé de l'école actuelle et de son extension sur le chemin des poiriers.

Toutefois, il est tout à fait concevable que plusieurs accès soient possibles pour un établissement scolaire. Nous proposons que l'accès placé dans l'angle Sud/Est soit conservé du fait de son rapprochement avec un stationnement proche. Pour faciliter les déplacements internes côté cours SUD, nous proposons de détruire les sanitaires des petits ainsi que le bâtiment « chaufferie » (dont nous récupérerons la chaudière que nous déplacerons ensuite dans l'aile sud sous les cuisines).

Parallèlement à cette transposition nous profiterons du réseau de chauffage par le sol existant que nous réutiliserons. Enfin nous remplacerons les groupes de ventilation trop bruyants ou hors service par des modèles neufs et plus sains pour les enfants, et en créerons de nouveau le cas échéant (classe CM1, CM2, salle de restaurant).

Un complément de commandes indépendantes programmables (à la fois pour la ventilation et le chauffage) permettra une meilleure maîtrise énergétique de l'ensemble.

**L'extension de l'école** : est positionnée dans la partie Nord et calée au plus près du programme actuel suivant les calculs d'ombres portées du bâti existant. Pour échapper aux ombres portées d'hiver du bâtiment existant sur l'extension, nous avons positionné une verrière zénithale sur les deux classes ainsi que la buanderie permettant des apports solaires diffus par réflexion. La répartition de la lumière naturelle (le facteur jour) est également assurée par les grandes baies vitrées ainsi que les puits de lumière. Il est probable que des économies d'éclairage en résultent : nous pourrions connecter les rampes d'éclairage à des cellules photo sensibles qui réduisent le niveau d'intensité sur le niveau d'éclairage (lumière naturelle). Sur le plan technique, nous proposons de renforcer l'isolation de l'enveloppe en réalisant les murs périphériques par des structures bois et de renforcer l'épaisseur de l'isolant des toitures.

Pour augmenter l'inertie thermique (facteur positif dans le confort thermique), nous proposons de réaliser les refends en béton) et d'isoler les éventuelles dalles béton par

l'extérieur. Dans ce cas, l'isolation phonique sera réalisée par panneaux suspendus et dissociés de ces dalles, pour ne pas perdre cette inertie.

La préconisation du plancher chauffant nous semble indiquée pour son confort et son rendement thermique. Une condition d'efficacité réside dans la programmation par zones (taille des pièces, usages, orientations).

### **Présentation architecturale :**

Placée au plus près de l'école existante tout en permettant, via la verrière, de bénéficier du soleil, nous proposons une organisation en bande placée parallèlement aux lignes de la topographie permettant de limiter les adaptations au site. La volumétrie est volontairement sobre. Son dessin en bande permet de limiter le porte à faux dans la pente. La cour de récréation est au même niveau que l'extension pour permettre l'accès PMR.

La salle d'évolution présentant une volumétrie supérieure au reste est isolée en « bout de programme » et répond au gabarit de l'école existante permettant de créer un ancrage général du programme sur son site.

La liaison entre l'extension et la partie existante est réalisée via un cheminement par paliers le long de l'aile est (aménagement du chemin existant) tandis qu'un préau en bac acier vient articuler le bâti ancien au nouveau projet. La création d'un ascenseur attenant à la salle de repos (au RDC) et desservant les étages supérieurs assure une accessibilité handicapée totale.

### **Matériaux :**

- bardage bois, douglas brut en pose horizontale à clins superposés
- couverture et bardage bac acier sec sur local rangement extérieur, préau de la cour et préau de liaison entre école existante et extension. Recevant étanchéité multicouche végétalisée au sud de la verrière (contribue à augmenter l'inertie de la toiture), et recevant gravillons pour le reste.
- béton banché avec revêtement de finition étanche
- bardage en bac acier laqué en façade suivant localisation sur les façades.
- béton lissé à l'hélicoptère brut (et recevant carrelage dans les postes d'eau), nécessitant un minimum d'entretien et ne dégageant aucun COV, auxquels les enfants sont particulièrement sensibles.
- revêtements de sols extérieurs de type enrobé avec possibilité de substitution par des matériaux plus naturels et moins imperméables (type végétal).

**Paysage :** Désireux de promouvoir la richesse environnementale (faune et flore), le comité de pilotage a souhaité qu'une place importante soit laissée à la notion de jardins paysagers (à l'entrée du nouveau bâtiment et à l'Est de la cour) et autres prairies naturelles contribuant à l'éveil des enfants et leur apprentissage d'une démarche éco-responsable.